



Photo n° 1. Vallée de la rivière Bourlamaque



Photo n° 2. Couvert herbacé de la zone de coupe forestière et lisière boisée de la route 117



Photo n° 3. Zone boisée



Photo n° 4. Lieu d'enfouissement sanitaire actuel



Photo n° 5. Lisière boisée entourant le lieu d'enfouissement



Photo n° 6. Parc à résidus miniers « East Sullivan ». Dépôt de résidus dénués de végétation et fossés de rétention où la végétation et la sauvagine se sont installés



Photo n° 7. Route 117 – S1 : Dégagement des emprises latérales et croisement de la rivière Bourlamaque



Photo n° 8. Route 117 – S1 : Vue latérale nord au croisement de la rivière Bourlamaque



Photo n° 9. Route 117 – S2 : Emprise latérale sud boisée et emprise latérale nord dégagée par la présence d'une ligne électrique en accompagnement (portiques de bois)



Photo n° 10. Route 117 – S2 : Vue latérale sud, lisière boisée clairsemée derrière laquelle sera implanté le futur lieu d'enfouissement technique



Photo n° 11. Route 117 – S3 : Vue frontale fermée en raison de la courbe et de la végétation



Photo n° 12. Route 117 – S4 : Dégagement de la vue frontale au troisième plan, élévation de la route



Photo n° 13. Route 117 – S4 : Un panneau indique l'entrée du lieu d'enfouissement sanitaire actuel



Photo n° 14. Route 117 – S4 : chemin d'accès au LES



Photo n° 15. Sentier 83/309 – S2 : Pont enjambant la rivière Bourlamaque et panneaux de bienvenue qui indiquent l'arrivée à Val-d'Or



Photo n° 16. Sentier 83/309 – S2 : Panneaux de signalisation à la sortie du pont, sentier 83 vers le nord ou sentier 309 vers le sud



Photo n° 17. Sous-unité 2C : Vue en direction du LET projeté à partir du site d'entreposage « Dino »